

École De la Petite-Bourgogne OCTOBRE 2021

INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				2
4	5	6	7	8
			Avant-midi:	Nos élèves de 6 ^e année en visite à l'école secondaire Saint-Henri
	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE		Cross-country au 2 ^e cycle et au 3 ^e cycle	
11	12	13	14	15
Action de grâce CONGÉ POUR TOUS !		18h30 : Première rencontre du conseil d'établissement		
18	19	20	21	22
25	26	27	20	20
25	26 Animation Tandem :	27	28	29 FÊTE DE L'HALLOWEEN
	Poilu et l'Halloween (MA1-MA2-MA3)			À L'ÉCOLE Animation Tandem :
				Poilu et l'Halloween (PMA-PMB-MA4)

Rappel: Absence des élèves

- Avisez-nous le matin même ou en soirée, le plus tôt possible, au secrétariat de l'école : 514 596-5730
- Vous devez laisser un message complet sur la boîte vocale
 _Nom complet de l'enfant/ Groupe/ Raison de l'absence/ Numéro de téléphone pour vous rejoindre facilement
- Une **absence prévue pour un rendez-vous ou un départ hâtif en journée** doit être signalée à l'avance au titulaire par le biais de l'agenda ou d'un billet signé par les parents.

Collations à l'école

Merci aux enseignantes bénévoles de notre comité *Collations* qui assurent le bon fonctionnement et la distribution des collations. Les collations école nous proviennent du CSSDM (*Opération Solidarité*) ainsi que du *Club des petits déjeuners* (*formule Collation*). Un énorme merci à tous ceux qui contribuent à ce soutien pour nos élèves! ©

Cross-country au 2^e cycle et au 3^e cycle à DLPB

Monsieur Ali Bencheikh et Madame Tanya Douchet, spécialistes en éducation physique, ont organisé un cross-country local au Parc Vinet le 7 octobre prochain en avant-midi. Différentes courses auront lieu sous la supervision des adultes de l'école. Une activité rassembleuse qui permettra à nos jeunes de se dépasser! ©

L'activité aura lieu en respect aux règles sanitaires exigées : Malheureusement, les parents ne pourront y assister en regard au nombre de participants acceptés.

***S'il pleut, l'activité sportive sera reportée.

Message d'Anne-Christine Trudeau, enseignante d'art dramatique et d'art plastique

Il me fait plaisir de vous annoncer que cette année tous les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année du primaire de l'école de la Petite-Bourgogne participeront au défi créatif Inktober (Octencre) qui aura lieu durant tout le mois d'octobre. Inktober est un défi artistique d'une durée d'un mois lancé en 2009 par l'artiste et illustrateur Jake Parker.

Chaque jour, durant le mois d'octobre, les participants du défi Inktober créent un dessin à l'encre inspiré par un mot du jour et le publient en ligne en utilisant l'hashtag #inktober ou #inktober2021.

Les élèves commenceront le défi en classe d'art plastique et certains dessins s'étant démarqués se retrouveront sur notre toute nouvelle page Instagram « Jeunes artistes DLPB ». De plus, aucun artiste ne sera identifié par son prénom ou par une photo dans un souci de préserver l'anonymat de tous.

Je vous joins également la liste des mots du jour si jamais votre enfant ou vous-même souhaitez continuer le défi en dehors des heures de classe.

Bon mois d'octobre à vous!



Peut-on accueillir des organismes dans les classes ou l'école?

Les visiteurs de différents organismes communautaires reprennent certaines activités à notre école en accord avec les directives ministérielles :

Ils sont tenus de se conformer aux règles sanitaires mises en place par l'école.

Bon retour et bienvenue dans certaines classes aux *Scientifines*, à la *Ruelle de l'Avenir*, aux animations *Livre dans la rue*! Monsieur Mitu, notre policier communautaire, reprend aussi au courant de l'année scolaire certains ateliers en collaboration avec Prévention Sud-Ouest afin de sensibiliser les élèves sur différents sujets.

Rappels des mesures sanitaires mises en place par l'école

Le personnel de l'école continue à maintenir les mesures sanitaires et à faire quotidiennement des rappels aux enfants :

- Routine pour le lavage des mains et/ou désinfection
- Hygiène respiratoire quand on tousse
- Masque de procédure obligatoire pour le personnel et pour les élèves de la 1^e année à la 6 e année
- Port du masque obligatoire pour tout adulte circulant sur la cour d'école ou sur le terrain de l'école
- Masque obligatoire pour tout visiteur qui doit entrer dans l'école

Merci pour votre collaboration quant au respect de ces règles et dans ces rappels à faire à vos enfants.

Maladie à Coronavirus / Pandémie de la COVID-19

Bien vouloir prendre connaissance du document en annexe intitulé :

COVID -19 - Quoi faire si mon enfant présente des symptômes ?

Ce document important vous donne toutes les consignes ainsi que la liste des symptômes à surveiller et les recommandations à appliquer (que votre jeune soit vacciné ou non).

Pour toutes questions en lien avec la *Maladie à Coronavirus /Pandémie de la COVID-19*, voici un lien du *Gouvernement du Québec* qui répondra à plusieurs de vos questions :

• Site Internet :

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/

• Pour joindre la Santé Publique par téléphone :

514 644-4545 (Montréal) 1 877 644-4545 (sans frais)

Bon mois d'octobre à tous!



Martine Ouellet Directrice École De la Petite-Bourgogne